Convention citoyenne sur les temps de l'enfant : retour sur la session 5

CONVENTIONS CITOYENNES PUBLIÉE LE 20/10/2025

Du 17 au 19 octobre 2025, la Convention citoyenne organisée par le CESE a poursuivi ses travaux avec une session riche en échanges et en débats. Le 130 citoyennes et citoyens se sont mobilisés pour approfondir leurs premières propositions aux côtés d'experts et d'acteurs de terrain.

Au cœur des délibérations

Cette cinquième session marquait une étape importante pour la Convention citoyenne. Après avoir formulé des propositions initiales, les participants devaient examiner l'ensemble de leurs travaux antérieurs, rencontrer des spécialistes des différentes thématiques et **identifier les points de débat** qui émergeaient de leurs réflexions.

Cette approche combinait **relecture collective**, **auditions d'experts** et **prise en compte des travaux du panel de jeunes**, offrant aux participants les ressources nécessaires pour affiner leurs propositions.

Trois axes structurants pour les temps de l'enfant

Les travaux s'organisent pour le moment autour de trois thématiques complémentaires :

Adapter les temps scolaires aux rythmes des enfants ;

Diversifier et mieux articuler les apprentissages et les activités pour assurer la complémentarité des temps ;

Aménager des temps de qualité pour les enfants et les parents.

Ces trois axes reflètent une vision globale des enjeux temporels qui structurent la vie des enfants.

Des échanges avec des experts en deux étapes

Première étape : dialogues thématiques avec les experts

Le samedi matin, les citoyennes et citoyens se sont répartis **en groupes thématiques pour accueillir des acteurs de terrain et des experts**. Cette organisation a permis une confrontation constructive entre les premières propositions formulées par les citoyens et les réalités du terrain, tout en traitant directement les questions et controverses émergentes.

Enseignants, élus locaux, responsables associatifs, spécialistes de la santé et de la jeunesse... ont apporté leur expertise pour éclairer les débats.

Deuxième étape : échanges transversaux en déambulation

Les participants ont ensuite poursuivi les discussions sous forme de déambulation libre **en choisissant individuellement les experts et les thèmes qu'ils souhaitaient explorer**. Cette approche plus ouverte a permis des échanges transversaux sur des sujets essentiels : santé et santé mentale, violence et harcèlement scolaire, inégalités sociales et territoriales, inclusion et besoins spécifiques (handicap, protection de l'enfance), coordination institutionnelle, enjeux numériques et écrans, activités culturelles et sportives, mobilités et transports, parentalité et famille.

Cette mobilisation d'une grande diversité d'acteurs—Éducation nationale, collectivités locales, associations, syndicats, institutions de santé—a enrichi considérablement la réflexion collective et ancré les propositions dans les réalités de terrain.

En lire plus sur les auditions

Un travail approfondi de révision et de cohérence

Après les auditions, les citoyennes et citoyens ont poursuivi en petits groupes un travail minutieux : identifier les éventuels manques et proposer des ajouts, détecter les potentielles incohérences entre certaines propositions, approfondir certains sujets de manière transverse. Cette vérification scrupuleuse de la cohérence globale a permis de **retravailler les propositions à la lumière des nuances et contradictions émergeantes**. Les **débats en hémicycle** ont également offert un moment de **réflexion collective** pour les 130 participants.

Prochaine étape : la rencontre entre le panel de jeunes et les citoyens

Les délibérations se poursuivront lors de la session 6 de la Convention citoyenne, qui se tiendra du 7 au 9 novembre 2025. Un moment clé attend les participants : la **rencontre directe entre les cent trente citoyens et le panel de vingt jeunes** le vendredi 7 novembre. Cet échange permettra aux adultes de mieux comprendre les enjeux tels que perçus par les jeunes, enrichissant encore la perspective de la Convention.

Calendrier des prochaines étapes :
?? 5, 6 et 7 novembre : poursuite du travail du panel de jeunes
?? 7, 8 et 9 novembre : session 6 de la Convention citoyenne

La Convention citoyenne, c'est quoi ?

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant réunit 130 citoyennes et citoyens tirés au sort, illustrant la diversité de la société française. Ils se réunissent pour sept week-ends de juin à novembre 2025 pour remettre un rapport citoyen sur la question de la structure des différents temps de vie des enfants.

Acculturation

Session 1

Session 2

Rencontre, découverte, appropriation du sujet et de ses acteurs et priorisation des sujets clés

Pause estivale : les citoyens disposent de ressources accompagnées, pour continuer leurs réflexions

ATELIERS DANS LES TERRITOIRES

Ateliers enfants

Ateliers multipartites

Ateli élu

Exposer les premières réflexions e questions des citoyennes et citoyen à la réalité du terrain et la diversité des lieux de vie afin que la questio des spécificités territoriales soit pri en compte dans la délibération

Les temps de l’enfant regroupent l’ensemble des moments de la journée et de l’année où un enfant apprend, joue ou se repose. Ils incluent le temps scolaire (cours), le temps périscolaire (garderie, étude, ateliers), le temps extra-scolaire (sport, culture, loisirs, colonies de vacances) et le temps libre (vacances en famille, jeux, écrans, repos).

Consulter le site de la Convention citoyenne

© Crédit photo : Nicolo Revelli Beaumont / SIPA

© - copyright CESE - Septembre 2026